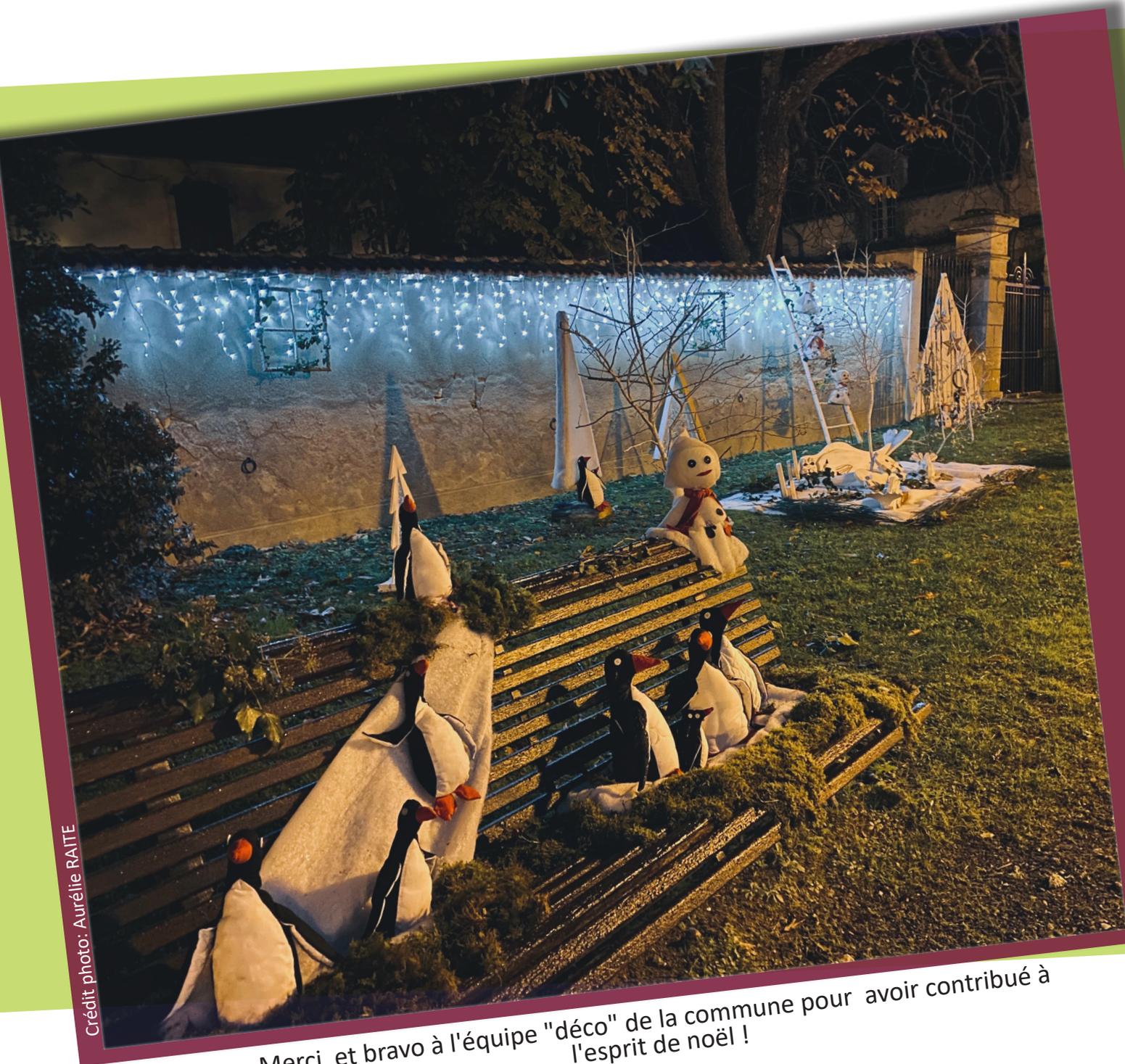


# Le journal



Crédit photo: Aurélie RAITE

Merci et bravo à l'équipe "déco" de la commune pour avoir contribué à l'esprit de Noël !



## Sommaire

- 3-4 Les travaux
- 5-6 Les projets
- 7 École/Périscolaire
- 8-9 La nouvelle équipe municipale
- 10-11 L'Action sociale
- 12-13 La vie associative
- 14-16 Infos diverses

Voilà déjà sept mois que les élections municipales ont eu lieu, dans des conditions que personne n'aurait pu imaginer. Ma première pensée va à toutes celles et ceux qui ont dû supporter ces périodes de confinement dans la solitude et à nos commerces qui ont fermé leurs portes.

Nous avons soutenu la population la plus fragile d'Arthon en proposant des services de livraison à domicile et avons activé le fichier des personnes les plus vulnérables (fichier Ad-Hoc).

Dans un souci de pouvoir communiquer avec la population de manière réactive, nous avons mis en place une alerte SMS. Les renseignements et le bulletin d'inscription sont disponibles à la page 16 de ce bulletin.

Je remercie le corps enseignant pour sa collaboration avec nos services, ce qui a permis l'accueil des enfants de manière sécurisée aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire. Je remercie également les employés communaux qui se sont adaptés avec souplesse aux mesures draconiennes obligatoires pendant cette période de COVID assurant la continuité du service public. Je n'oublie pas l'équipe des adjoints et des conseillers municipaux qui me seconde au quotidien dans cette période sans précédent.

Cette crise a bouleversé le fonctionnement de toutes les associations entraînant l'annulation de la plupart des manifestations.

Cependant, depuis le début de notre mandat, nous nous sommes consacrés à la fin des travaux de la rue des écoles, à l'enrochement de la mare des Cassons, à l'entretien de nos chemins et espaces verts... Nous travaillons sur des projets qui nous tiennent à coeur. Notre première préoccupation sera celle de l'école qui aujourd'hui est un véritable gouffre énergétique. Nous sommes déterminés à trouver les fonds nécessaires pour une réhabilitation du bâtiment en énergie positive. Parallèlement, nous réfléchissons au devenir du site de la Tremblère et à la réalisation d'une maison commune pour nos personnes âgées.

Pour animer la commune en cette fin d'année et aider les producteurs, un marché alimentaire privilégiant les circuits courts a été mis en place durant le mois de décembre. Au vu du succès rencontré et après la trêve hivernale, celui-ci sera reconduit au début du mois d'avril. Je compte sur vous tous pour faire vivre cette initiative et pérenniser ce marché.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2021, remplie de satisfactions personnelles et collectives. Je vous souhaite enfin une très bonne santé, sans laquelle rien n'est possible.

Bonne année à tous !

Pascale BAVOUZET

## Zoom sur les travaux de la commune

### La mare des cassons



L'entreprise Cazorla a procédé à l'empierrement de la Mare des Cassons. L'aménagement du site avec notamment une table de pique-nique se fera au printemps.

**Coût total des travaux : 23 151, 95 €**

### Travaux sur les trois ponts

Comme prévu, les ouvrages des trois ponts rue du Moulin ont duré trois mois notamment grâce à une météo clémente.

Un passage à loutres a été installé sous le pont principal.

Une réfection complète des deux petits ponts a été réalisée ainsi qu'une étanchéité du grand pont.

Ces travaux ont été financés par le Département.



### Rue des écoles



Après une année de travaux, la rue des écoles a retrouvé une seconde jeunesse (projet mille fois évoqué au cours des différentes municipalités et aujourd'hui réalisé sur deux mandats).

Réfection de tous les réseaux (assainissement, eau pluviale), enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

**Coût total des travaux TTC : 259 062, 28 €**

## Le lavoir se refait une beauté !

Avant



Après



Quelques travaux ont été effectués sur le lavoir suite notamment à des dégradations :

- Réfection des bondes
- Ajout d'une planche à laver
- Révision de la toiture

*Coût total des travaux: 1914, 80 €  
dont 945, 92 € remboursé par  
notre assurance "sinistre"*

## Gros budget à prévoir pour nos routes communales

Le 13 juillet dernier, une dizaine d'élus a parcouru les 26 kms de route communale afin d'en dresser un état des lieux. Au vu de la médiocrité des revêtements, nous avons décidé, dans l'urgence, d'intervenir sur plusieurs secteurs avec notre personnel municipal.

L'apport de plusieurs tonnes d'enrobé a ainsi permis de combler trous et dénivelllements.

La réfection totale de ces routes étant particulièrement onéreuse, elle se fera de manière échelonnée.

## Vous envisagez des travaux : quelle autorisation demandée ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme du PLUi. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

### Déclaration préalable :

#### cette autorisation est demandée pour

- les clôtures
- les modifications (velux, fenêtres, portes, toitures...) ou ravalement de façade
- extensions : surélévation, véranda, pièce supplémentaire
- piscine
- changement de destination
- nouvelle construction: garage, abri de jardin... (pour une surface comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>).

### Permis de construire :

#### cette autorisation est demandée pour

- construction d'une maison individuelle
- piscine (dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m<sup>2</sup>. Il en est de même pour une piscine couverte dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup> et dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80 m) et abri de piscine
- garage, abri de jardin, cabane...(bâtiment indépendant de votre maison dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure à 20 m<sup>2</sup>)
- changement de destination
- reconstruction à l'identique

Attention, cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes demandes.





### Lotissement la brande de l'Adenet

Chemin du stade "La Brande de l'Adenet", l'OPAC va construire 10 logements locatifs (répartis en 2 T4 et 8 T3) et viabiliser quatorze terrains à bâtir. La SARL d'Architecture PIRES VILLERET à Châteauroux s'occupe de ce projet qui devrait aboutir à la fin de l'année 2021. Le permis de construire a été déposé en décembre 2020.

### Marché de producteurs

Les 4, 11 et 18 décembre 2020, sur la place de la mairie, producteurs et consommateurs ont pu échanger, acheter ou vendre dans une ambiance conviviale et dans le respect des gestes barrières. Ce projet a vu le jour grâce à des producteurs désireux de faire connaître leurs produits et au soutien de la commune pour l'organisation. Suite au succès rencontré en décembre, retrouvez dès le printemps les fromages de chèvre de la ferme de la PETITE VAU, les oeufs frais de la ferme AUX DEUX PARRAINS de Jeu-les-Bois, les légumes, pains et produits biologiques de la FERME DES MAGNOLETS, le miel, pain d'épices, nougats, pâte à tartiner de l'apiculteur DE MONTLEVRIER d'Argy, les terrines végétariennes, le cordonnier de Châteauroux pour la réparation sur place de chaussures, aiguisage, confections de clés, les colis de viande de bœuf et de veau du GAEC DES PETITS CHEZEAUX, l'éleveuse de canards d'Orsennes, Mme PIEULHET, les plats à emporter de Mr MINET, le caviste, Mr MERCIER, l'éleveurs de volailles de Velles, Mr GUILLEMAIN. Et des petits nouveaux, on l'espère !

**Venez nombreux les retrouver LE 26 MARS 2021!**



### Une école à énergie positive

Un des grands projets de notre mandat sera la réhabilitation de notre école à énergie positive. Dans un premier temps, nous nous sommes réunis (maire, adjoints, directeur de l'école et directeur du périscolaire) pour avancer sur notre idée. Dans un deuxième temps, nous avons pris des renseignements auprès du service "Grands projets" de l'agglomération de Châteauroux et enfin, nous avons reçu la société Crescendo (programmiste castelroussin). A la suite de toutes ces rencontres, nous avons décidé de nous lancer dans l'étude de ce projet.

A ce jour beaucoup de questions restent sans réponse :

- \* Réhabilitation de l'existant ou construction d'une nouvelle structure?
- \* Si reconstruction: quel lieu ?
- \* Que faire de l'existant ?



Le moment venu, nous vous concerterons sur ce projet.



### Cantine

#### REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE LA LOI EGAlim (Promulguée le 30 octobre 2018)

##### Quels sont les objectifs de cette loi ?

- Mieux rémunérer les producteurs
- Renforcer la qualité sanitaire environnementale et nutritionnelle des produits
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous

Certaines règles sont déjà en vigueur...

- Un menu végétarien une fois par semaine
- Un affichage de la nature des produits composant les menus
- Une mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage

... Et d'autres entreront en application :

- En 2022, les cantines devront proposer 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de produits biologiques.
- En 2025, suppression du plastique

##### Que fait-on à la cantine d'Arthon ?

Depuis un an déjà, les repas végétariens sont aux menus. Une bonne gestion des quantités servies aux élèves avec une différenciation entre les grammages maternelles et élémentaires permettent de limiter les gaspillages. La cantine n'emploie pas de contenant en matière plastique.

##### Ce qui va être mis en place progressivement dans les prochains mois et d'ici 2022 ?

Il nous semble important de préciser sur le menu la source des aliments consommés par les enfants. Les plats seront codifiés (label rouge, fait maison, poisson frais, issus de l'agriculture biologique...).

Un travail de réflexion se met en place pour atteindre cet objectif en collaboration avec nos producteurs locaux. Inciter les enfants à manger encore plus varié, tester de nouveaux goûts, sera l'enjeu des prochains mois. Ce travail ambitieux ne pourra fonctionner sans l'implication de notre cantinière et du personnel du service jeunesse, des enfants, des parents, des enseignants....



## Comment fonctionne la cantine, sous protocole COVID, depuis la rentrée des vacances de TOUSSAINT ?

Les espaces aménagés et l'organisation ont été conçus de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves tout en maintenant la stabilité des groupes.

### A chacun sa table et sa place !

En moyenne quarante enfants de l'école maternelle prennent leur repas à midi dans l'espace modulaire aménagé en conséquence. Il a été conservé un service à l'assiette. La séparation des enfants entre les élémentaires et les maternelles a permis de diminuer le niveau sonore qui était source d'énerverment et d'excitation.

### On ne met pas les mains partout, c'est la règle d'or !

Le lavage des mains est très orchestré avant et après le repas. Pour les élèves élémentaires, les deux services au plateau (35 enfants par service) sont décalés de 45 minutes. Les agents préparent un plateau avec les couverts, le verre, l'entrée, le pain et c'est la cantinière qui sert le plat chaud du jour. Puis l'enfant va s'asseoir, les places étant disposées en quinconce. L'eau est donnée à la demande. En ce qui concerne le dessert, il est désormais proposé en fin de repas car les plus gourmands le mangeaient parfois avant le plat chaud.



### Entre chaque service, les tables sont désinfectées et nettoyées.

Les enfants se sont facilement adaptés à ces nouvelles pratiques et font honneur aux mets préparés par la cantinière qui leur concocte des petits plats contenant parfois des aliments mal-aimés qu'ils refusent de manger chez eux ! Cette nouvelle organisation permet également d'avoir moins d'enfants dans la cour afin d'éviter un brassage important. Merci au personnel qui fait preuve d'une grande faculté d'adaptation.

## TARIFS POUR 2021

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs du périscolaire et de la cantine pour l'année 2021.

\* **Repas cantine** : Enfant scolarisé Maternelle ou Primaire : **3,35 €**

15% de remise sera effectuée à partir du 3ème enfant sur la totalité de la facture.

Les familles auront la possibilité d'inscrire ou désinscrire leur enfant jusqu'à 9h00 le matin. En cas d'absence non signalée, les repas des 2 premiers jours seront facturés.

\* Tarif de l'accueil périscolaire quel que soit le quotient familial : **1,10 € la présence du matin**  
**1,20 € la présence du soir**

\* Tarifs Mercredi

Quotient familial	Journée avec repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
0 à 565	6,10	4,10	2,05
566 à 765	8,10	6,10	3,05
766 à 965	10,10	8,10	4,05
966 et +	12,10	9,10	5,05

**Malheureusement, au vu du contexte sanitaire, le séjour au ski est annulé pour février 2021.**

# VOTRE NOUVELLE



**Pascale BAVOUZET**

MAIRE

2ème Vice-Présidente de  
Châteaurox Métropole  
Déléguée à la santé



**Maxime AMBLARD**

Commissions :

- Finances
- Communication et culture
- Complexe sportif, SMA et associations



**Valéry JANVIER**

1er Adjoint

Délégué

- aux finances
- aux commerces



**Anne-Marie BOIRON**

Commissions :

- Finances
- Communication et culture
- Affaires scolaires et périscolaires



**Nadine SALLÉ**

2ème adjoint

Déléguée

- aux finances
- au personnel
- aux affaires scolaires et périscolaires
- aux affaires culturelles et événementielles



**Marina CAUSSE-PICARD**

Commissions :

- Complexe sportif, SMA et associations
- Communication et culture
- Affaires scolaires et périscolaires
- Fêtes et cérémonies



**François RULLAUD**

3ème adjoint

Président du Syndicat des Eaux  
Velles, Arthon et Buxières -  
d'Aillac

Délégué

- aux finances
- au personnel
- à l'urbanisme et aux travaux
- à la gestion des réseaux
- à la gestion du cimetière
- à la politique du logement



**Francis COLIN**

Commissions :

- Complexe sportif, SMA et associations
- Communication et culture
- Travaux et embellissement du village

# ÉQUIPE MUNICIPALE



**Christelle DAIGURANDE**

Commission :

- Affaires scolaires et périscolaires



**Sylvain SCHULER**

Commissions :

- Complexe sportif, SMA et associations
- Communication et culture
- Travaux et embellissement du village



**Jean-Marie LAMY**

Commissions :

- Finances
- Communication et culture
- Travaux et embellissement du village



**Priscille VANHAY**

Commissions :

- Affaires scolaires et périscolaires
- Fêtes et cérémonies



**Cyril JOUBERT**

Commissions :

- Complexe sportif, SMA et associations
- Communication et culture
- Travaux et embellissement du village
- Fêtes et cérémonies



**Nathalie JAMET**

Commissions :

- Finances
- Communication et culture
- Travaux et embellissement du village
- Complexe sportif, SMA et associations



**Catherine GIRAUD**

Commissions :

- Complexe sportif, SMA et associations
- Communication et culture



## Rappel:

La commune d'Arthon a sa page Facebook!

Pour partager notre actualité, connectez-vous sur votre page Facebook et aimez la page "**commune d'Arthon**".



Retrouvez également toutes les informations de la commune sur notre site internet: **www.arthon.fr**

### Membres du CCAS:

#### 6 membres du conseil municipal

- Pascale BAVOUZET- Présidente
- Priscille VANHAY
- Nadine SALLÉ
- Marina CAUSSE-PICARD
- Christelle DAIGURANDE
- Catherine GIRAUD

#### 5 membres extérieurs

- Mathilde PIROT (représentante des Associations Familiales)
- Annick JABET (actions auprès des personnes âgées)
- Aude JOUBERT (maintien du lien social)
- Rodolphe MAUVY (actions auprès des personnes handicapées)
- Catherine VILLATTE- DAUMAS (actions de préventions et développement social)

Le centre Communal d'Action Sociale est un service communal dont le but est d'apporter aux habitants qui en font la demande et qui correspondent aux critères d'attribution, diverses aides dans le domaine du social.

Le CCAS d'Arthon vous accueille sur rendez- vous et propose de vous accompagner dans vos démarches :

- pour des soins et aide à domicile (dossiers APA...)
- pour des conseils en matière d'aide juridictionnelle, d'emploi, de logement...
- en tant qu'écrivain public pour vous aider dans la rédaction de vos courriers, formulaires divers ou classement
- pour des aides ponctuelles : secours exceptionnels et aides alimentaires.

Nous sommes à votre écoute.

Cette année, la situation sanitaire a contraint le CCAS à annuler le traditionnel repas des anciens. Ce sont donc 105 paniers garnis qui ont été offerts à toutes les personnes de 70 ans et plus. Les résidents des maisons de retraite ou EPADH ont reçu leurs colis.



### Acquisition d'un vélo électrique

L'agglomération de Châteauroux a décidé d'attribuer une aide de 200 € par demande et dans la limite de deux aides maximum par foyer sans condition de ressources.

Une aide supplémentaire de 200 € de l'Etat pourra être attribuée aux personnes ne dépassant pas 13 489 € de revenus par an.

Pour solliciter cette aide, un formulaire identique à celui de l'Etat sera mis en ligne sur le portail "Mes démarches en ligne" du site internet de Châteauroux Métropole.

**Le recensement des personnes à risque  
La création d'un registre AD HOC nominatif : une obligation légale**

Dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, notre CCAS a créé un fichier « ad hoc », dans le but de contacter les personnes vulnérables ou isolées de la commune en cas de crise sanitaire, mais aussi dans le cadre d'un plan canicule ou d'un plan grand froid....

Comment a été faite l'inscription ?

La mairie a envoyé un formulaire d'inscription :

- Aux personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Aux personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Aux personnes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre 2 du code de l'action sociale et des familles.

Qui réalise la demande d'inscription ?

L'inscription s'effectue par la personne concernée ou par son représentant légal, ou par un tiers.

Combien de personnes ont répondu à notre proposition d'inscription ?

Une quarantaine d'arthonnais se sont inscrits. Il faut savoir que le registre n'est pas clos pour autant. En cas de changement d'avis ou de modification de situation familiale, il est possible à tout moment de s'inscrire en joignant la mairie. D'autre part, il n'est pas utile de se réinscrire tous les ans. Seule une demande de radiation peut mettre fin à une inscription (formulaire disponible en mairie).

Qu'en est-il du traitement des données personnelles ?

Pascale Bavouzet en tant que maire a désigné Peggy Pulvérin (secrétaire de Mairie), et Nadine Sallé (2nd adjointe), comme seules personnes habilitées à enregistrer, traiter, conserver, modifier les données du registre.

Quel suivi concret des personnes inscrites sur le registre ?

Début décembre, les membres du CCAS ont appelé les personnes inscrites sur le registre pour faire le point sur leur situation par rapport au confinement mais aussi pour cerner leurs besoins. L'essentiel de nos interventions a porté sur le maintien d'un lien social et la prise en charge, en relation avec l'épicerie, du portage de courses à domicile.



**APPELS D'URGENCE**

\* SAMU **15**

\* POLICE **17**

\* SAPEURS POMPIERS **18**

\* URGENCE EUROPEEN **112**

\* URGENCE PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES **114**



\* SAMU SOCIAL/ RESOURS AUX SANS ABRI **115**

\* ENFANCE MALTRAITEE **119**

\* VIOLENCES CONJUGALES **3619**

\* SOS ENFANTS DISPARUS **116 000**

En raison du contexte sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être annulées



## Fête de la Saint Blaise

**DIMANCHE 7 FEVRIER 2021**  
Comité de St- Blaise  
Salle Multi-Activités



**SAMEDI 27 MARS 2021**

Ouverture de la pêche à l'étang du Moulin du Sault



## ARTHON en FETE

### DIMANCHE 13 juin 2021

### MODELISME NAVAL

SPECTACLE NAVAL ORGANISE PAR «Mini-Nautic-36» avec la PARTICIPATION des CLUBS REGIONAUX.

EXPOSITION ET DEMONSTRATION PERMANENTE de MODELES REDUITS ( de 10 h à 18 h).

- VOILIERS
- VAPEURS
- ELECTRIQUES
- RACERS
- OBJETS INSOLITES
- SPECTACLE NAVAL
- PARADE FINALE



11 place de la mairie 36330 ARTHON

minenautic36@gmail.com tel 06 067272721  
Mini Nautic 36 - a-mousselle.com

**ENTREE LIBRE**



**19 JUN 2021**  
Arthon fait son cinéma  
**OMESCA**

**25 JUN 2021- APEA-**  
Complexe sportif



**Kermesse**

## ARTHON RANDONNÉE

La randonnée 2020 a eu lieu juste avant le 2ème confinement : 567 marcheurs et 172 VTT sont venus randonner dans notre belle campagne arthonnaise ensoleillée ce jour là! Et si les mesures sanitaires n'autorisaient pas les ravitaillements, tous ont apprécié les circuits proposés par le club.

En 2021, les marcheurs sont attendus **le DIMANCHE 17 OCTOBRE**. La date de la randonnée VTT n'est pas encore fixée.



## "Musique et théâtre au Pays"

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Indre et de la région Centre, la commune accueillerait **le samedi 28 août** le spectacle "L'eau de la vie" joué par la Coriace Compagnie d'après un conte des frères Grimm.

Gratuit - Place de l'église



**RALLYE DE L'INDRE**  
**VENDREDI 15 et SAMEDI 16**  
**OCTOBRE 2021**

**Finale Coupe de France des Rallyes**



**SOIRÉE ANNÉE 80- CHOUROUTE**  
**SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021**  
Comité de Saint-Blaise Salle Multi-activités



**Téléthon**

**03 DÉCEMBRE 2021**

**Salle Multi-activités**



### Les archers arthonnais

Le 20 septembre dernier, l'Archer Club Arthonnais a organisé son concours de tir à l'arc 3D qui, malgré le contexte sanitaire, a rencontré un beau succès. Avec pas moins de 24 cibles de représentations animalières réparties sur un beau parcours préparé par Charles BALLEREAU, le président, et son équipe, les tireurs locaux ont remporté cinq titres départementaux: Louis GAUDY (benjamins), Julien DUBUS (minimes), Sophie PORNET (séniors 2), Alain PINAULT en arc nu (séniors 2), Françoise ROUMET en arc droit (séniors 2).

La saison 2020-2021 a démarré avec les mêmes licenciés que l'année dernière et une nouvelle recrue. A noter que le prochain tournoi de tir à l'arc aura lieu **le 19 septembre 2021**.



La Fédération Française de Badminton a attribué le label 2 étoiles au titre de la saison 2020/2021 au Come On Arthon Badminton. Ce label récompense la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés qui sont passés de 25 à 58 en un an!

### COMMÉMORATIONS

- \* **18 AVRIL 2021- Association Le Souvenir Français**  
Journée du Souvenir de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis.
- \* **8 MAI 2021- Les Anciens Combattants**  
Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe
- \* **11 NOVEMBRE 2021- Les Anciens Combattants**  
Armistice de 1918

### Les évènements à venir à la bibliothèque d'Arthon

Merci aux bénévoles qui ont assuré pendant le confinement un service "drive" pour permettre aux arthonnais de continuer leurs lectures.



Projet unique dans sa conception et son existence, mille lectures d'hiver va vivre sa 15ème saison, dans des conditions particulières liées à la pandémie. Cet événement donne à découvrir et à entendre des écrivains vivants, édités, français ou étrangers.

Rendez-vous **le 5 février 2021** pour la lecture par François FORET.



### Lancement du

## PRIX ESCAPAGES 2021

**4 romans**

**Présentation et lecture d'extraits**

### "ESCAPAGES" Le prix des lecteurs de l'Indre

**12 MARS 2021**

Il s'agit pour un groupe de personnes volontaires de lire 4 livres, de travailler, d'échanger autour de chacun d'eux avant de choisir en votant quel sera le livre et l'auteur primé. Toute personne intéressée pour rejoindre le groupe peut contacter les bénévoles à la bibliothèque (02.54.36.70.03) ou la mairie qui transmettra. Cette action sera accompagnée d'une soirée lecture d'extraits des 4 livres par la comédienne Pascale CHATIRON **le 12 mars 2021** à la bibliothèque.

## NOUVEAUX TARIFS POUR LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

### TARIF 2021 LOCATION SALLE MULTI ACTIVITES D'ARTHON- PARTICULIERS ARTHONNAIS

SALLES	GRANDE SALLE 200 OU 300 M <sup>2</sup> + HALL + BAR	PETITE SALLE 100 M <sup>2</sup> + HALL + BAR
DURÉE LOCATION	TARIFS	TARIFS
1 Journée en semaine	270 €	145 €
WE (du vendredi soir au lundi 8h) ou 2 jours en semaine	350 €	245 €
3 journées	435 €	345 €
1/2 Journée supplémentaire	50 €	
<b>CUISINE</b>	88 €	
<b>LOCATION HALL D'ENTRÉE + BAR</b> Du lundi au jeudi ou vendredi si pas de location, apéro, vin d'honneur jusqu'à 23h, Repas et soirée INTERDITS	50 €	
<b>FRAIS POUR SALLE NON PROPRE</b> constatée pendant l'état des lieux	50€ / heure	
<b>LOCATION MATÉRIEL</b>		
SPOTS ÉCLAIRAGE	100 €	
<b>CAUTIONS</b>		
LOCATION DE SALLE	700 €	
LOCATION MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE	700 €	
<b>MANIFESTATIONS COMMERCIALES OU LOTO</b>	100 € DE MAJORATION	

### TARIF 2021 LOCATION SALLE MULTI ACTIVITES D'ARTHON- ASSOCIATIONS ARTHONNAISES

SALLES	GRANDE SALLE 200 OU 300 M <sup>2</sup> + HALL + BAR	PETITE SALLE 100 M <sup>2</sup> + HALL + BAR
DURÉE LOCATION	TARIFS	TARIFS
1 Journée en semaine	50 € La 1ère location 150 € la seconde location	
WE (du vendredi soir au lundi 8h) ou 2 jours en semaine		
3 journées		
1/2 Journée supplémentaire	50 €	
<b>LOCATION HALL D'ENTRÉE + BAR</b> Du lundi au jeudi ou vendredi si pas de location, apéro, vin d'honneur jusqu'à 23h, Repas et soirée INTERDITS	50 €	
<b>FRAIS POUR SALLE NON PROPRE</b> constatée pendant l'état des lieux	50 € / heure	
<b>LOCATION MATÉRIEL</b>		
SPOTS ÉCLAIRAGE	100 €	
<b>CAUTIONS</b>		
LOCATION DE SALLE	700 €	
LOCATION MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE	700 €	
<b>MANIFESTATIONS COMMERCIALES OU LOTO</b>	100 € DE MAJORATION	

### TARIF 2021 LOCATION SALLE MULTI ACTIVITES D'ARTHON- PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

SALLES	GRANDE SALLE 200 OU 300 M <sup>2</sup> + HALL + BAR	PETITE SALLE 100 M <sup>2</sup> + HALL + BAR
DURÉE LOCATION	TARIFS	TARIFS
1 Journée en semaine	430 €	250 €
WE (du vendredi soir au lundi 8h) ou 2 jours en semaine	550 €	350 €
3 journées	660 €	450 €
1/2 Journée supplémentaire	50 €	
<b>CUISINE</b>	135 €	
<b>FRAIS POUR SALLE NON PROPRE</b> constatée pendant l'état des lieux	50€ / heure	
<b>LOCATION MATÉRIEL</b>		
SPOT ÉCLAIRAGE	100 €	
<b>CAUTIONS</b>		
LOCATION DE SALLE	700 €	
LOCATION MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE	700 €	
<b>MANIFESTATIONS COMMERCIALES OU LOTO</b>	100 € DE MAJORATION	

## Achat d'une autolaveuse

Afin de faciliter le nettoyage du gymnase et de la salle Multi-activités, la commune a acheté une autolaveuse.

Désormais la pénibilité pour nos agents est moindre et le gain de temps est considérable.

**Coût : 11 202.60 €**



## Horaires de la déchetterie 2021

**Attention: dernier accès 10mn avant la fermeture**



CHATEAURoux  
Métropole

CALENDRIER 2021

DES JOURS D'OUVRETURE DE LA DECHETTERIE D'ARTHON

■ Déchetterie ouverte

Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2021

Mercredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h / 13h - 17h

■ Déchetterie ouverte

Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021

et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2021

Vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 13h30 - 17h30

■ Jour férié : déchetterie fermée

JANVIER							FEVRIER							MARS						
L	4	11	18	25			L	1	8	15	22			L	1	8	15	22	29	
M	5	12	19	26			M	2	9	16	23			M	2	9	16	23	30	
M	6	13	20	27			M	3	10	17	24			M	3	10	17	24	31	
J	7	14	21	28			J	4	11	18	25			J	4	11	18	25		
V	1	8	15	22	29		V	5	12	19	26			V	5	12	19	26		
S	2	9	16	23	30		S	6	13	20	27			S	6	13	20	27		
D	3	10	17	24	31		D	7	14	21	28			D	7	14	21	28		

AVRIL							MAI							JUIN						
L		5	12	19	26		L	3	10	17	24	31		L	7	14	21	28		
M	6	13	20	27			M	4	11	18	25			M	1	8	15	22	29	
M	7	14	21	28			M	5	12	19	26			M	2	9	16	23	30	
J	1	8	15	22	29		J	6	13	20	27			J	3	10	17	24		
V	2	9	16	23	30		V	7	14	21	28			V	4	11	18	25		
S	3	10	17	24	31		S	1	8	15	22	29		S	5	12	19	26		
D	4	11	18	25			D	2	9	16	23	30		D	6	13	20	27		

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
L	5	12	19	26			L	2	9	16	23	30		L	6	13	20	27		
M	6	13	20	27			M	3	10	17	24	31		M	7	14	21	28		
M	7	14	21	28			M	4	11	18	25			M	1	8	15	22	29	
J	1	8	15	22	29		J	5	12	19	26			J	2	9	16	23	30	
V	2	9	16	23	30		V	6	13	20	27			V	3	10	17	24		
S	3	10	17	24	31		S	7	14	21	28			S	4	11	18	25		
D	4	11	18	25			D	1	8	15	22	29		D	5	12	19	26		

OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
L	4	11	18	25			L	1	8	15	22	29		L	6	13	20	27		
M	5	12	19	26			M	2	9	16	23	30		M	7	14	21	28		
M	6	13	20	27			M	3	10	17	24			M	1	8	15	22	29	
J	7	14	21	28			J	4	11	18	25			J	2	9	16	23	30	
V	1	8	15	22	29		V	5	12	19	26			V	3	10	17	24	31	
S	2	9	16	23	30		S	6	13	20	27			S	4	11	18	25		
D	3	10	17	24	31		D	7	14	21	28			D	5	12	19	26		



**Le Concours des Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuris**

Organisé par le Département de l'Indre, il permet aux particuliers résidant dans le département de faire concourir leur jardin et leur maison selon 4 catégories.

Pour participer, il faut s'inscrire auprès de la mairie.

Plusieurs critères sont examinés : l'environnement général, l'originalité, la créativité, la qualité, la valeur des plants, la diversité des espèces, le respect de l'environnement. Le fleurissement doit être très visible de la rue.

Les heureux gagnants du concours remporteront des prix allant de 20 à 70 € mais aussi, pour les meilleurs, des prix spéciaux (entrées pour des visites de jardins remarquables, abonnements à des revues spécialisées).

Ce concours est **totalelement gratuit**. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour 2021! Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02.54.36.14.09.



<b>Palmarès 2020 :</b>	<b>Monsieur et Madame TOPOUZIAN Jean-Marc</b>	<b>1ère catégorie</b>	<b>1er prix</b>
	<b>Monsieur BEAUCHENAT Dominique</b>	<b>1ère catégorie</b>	<b>1er prix</b>
	<b>Madame BEYER Hugnette</b>	<b>1ère catégorie</b>	<b>2ème prix</b>

**Opération Tranquillité Vacances**

En France, un cambriolage surviendrait toutes les 90 secondes. Leur nombre atteint un pic en été : un quart des vols avec effraction a lieu durant les mois de juillet et août, alors que les logements sont vides, selon l'Observatoire National de la Délinquance et de la Réponse Pénale (ONDRP).

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances" (OTV), la gendarmerie peut surveiller votre domicile ou votre commerce, au cours de sa patrouille quotidienne.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier du dispositif, vous devez en faire la demande au moins 48 heures avant à la gendarmerie d'Ardenes. L'inscription au dispositif est également possible via un formulaire web à télécharger sur *Mon service public.fr*. Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. Munissez-vous alors de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, téléphone ou loyer). Vous pouvez également venir à la mairie récupérer un formulaire.

Contre les cambriolages,  
les bons réflexes!

**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES**



**EN BREF**

**La Tremblère**

La Berrichonne devrait quitter le site de la Tremblère à la fin de l'année 2021. Une réflexion est en cours concernant son devenir. Une réunion entre Châteauroux Métropole, le Département et le dirigeant de la Berrichonne s'est déroulée en mairie d'Arthon en octobre dernier. Affaire à suivre....

**La Boulangerie**

Plusieurs personnes ont pris contact avec la mairie pour une éventuelle reprise. L'épidémie a suspendu les rencontres, la visite du site et les dossiers.

## VOUS INFORMER PAR SMS



Comment informer les arthonnais de façon simple et rapide des événements de la vie collective ?

La municipalité vous propose le mode de transmission par SMS.

Quelles informations la mairie envisage-t-elle de vous communiquer par SMS ?

- Alertes météo (canicule, tempête, verglas, chute de neige, ...)
- Dangers ou imprévus (eau non potable, incendie, travaux, coupures d'électricité...)
- Risques sanitaires (covid...)
- Evénements sportifs, culturels, animations....
- Informations officielles (la mise à disposition de documents comme un permis de construire...)

Que devez-vous faire ?

La mise en place de ce mode de communication est SIMPLE. Il vous suffit :

- De remplir le formulaire d'inscription joint ci-dessous
- De le retourner à la mairie via la boîte aux lettres ou par mail

La mairie garantit le respect de vos données personnelles. Celles-ci seront effacées du fichier lorsque la commune aura connaissance du décès de la personne, de son déménagement ou si elle manifeste le souhait d'être radiée du fichier.



### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à retourner à la mairie d'Arthon, 7 place de l'église 36330 ARTHON ou [mairie@arthon.fr](mailto:mairie@arthon.fr))

Mr  Mme  NOM : .....PRENOM.....

ADRESSE: .....

N° Mobile (s) sur lesquels je souhaite recevoir un SMS MAIRIE :

.....

